



# Utilisez votre CPF

**pour acquérir des HABILITATIONS et mettre en valeur vos compétences**

## Quelles habilitations sont possibles ?

### Sauveteur Secouriste du Travail

- Intervenir efficacement face à une situation d'accident.
- Mettre en application ses compétences SST au service de la prévention des risques professionnels dans son entreprise.

### Habilitation Electrique

Formation à la prévention des risques électriques. Elle est indispensable pour les personnes intervenant sur les installations électriques, mais également pour ceux qui réarment un disjoncteur dans le cadre de leur travail.

Plusieurs niveaux existent.

### Certification d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES)

Formation à la conduite:

- D'un chariot élévateur (R389)
- D'une nacelle (R386)
- D'un engin de chantier (R372m)

# Les modalités de formation au CEPPIC

## SST

- Durée : 2 jours
- Calendrier : 1 session / mois - Rouen et Dieppe
- Lieux : Rouen et Dieppe
- Durée de validité : 24 mois => recyclage à prévoir tous les 2 ans

## Habilitation électrique

- Habilitation électrique et recyclage BO-HO-HOV : durée 1 jour
  - Habilitation électrique BS/BE manœuvre et recyclage : durée 2 jours
  - Habilitation électrique électricien : durée 3 jours (recyclage 1.5 jour)
- ⇒ Calendrier : 1 session / mois - Rouen et Dieppe.

## CACES

- Calendrier : 1 session / mois sur Dieppe
- Sur Rouen en Intra entreprise exclusivement
- Durée : 2 à 5 jours

**Faites la différence en affichant vos habilitations !**



**Contactez-nous pour plus d'information :**

Sandrine HERLEN

☎ 02.35.59.44.12

✉ sandrine.herlen@ceppic.fr

Claudia ARNAL

☎ 02.35.59.44.13

✉ claudia.arnal@ceppic.fr



CEPPIC – 7 rue du Maréchal Juin – BP 183  
76825 Mont Saint Aignan  
www.ceppic.fr